



Infractions et amendes routières (e-learning)



Durée

0.13 Heures

0.02 Jour

Référence

STD-ELEA202



Pré Requis

Aucun



Public Concerné

Ce module s'adresse à tout salarié, amené à utiliser un véhicule pour ses trajets professionnels et personnels.

Objectifs :

- Identifier et connaître les principales infractions routières et les amendes associées.

Contenu

Partie 1 : Formation

- Infractions à la vitesse
- Infractions aux règles de circulation
- Équipements, ceinture, téléphones
- Conduite sous l'emprise d'alcool ou stupéfiants
- Infractions pendant un déplacement professionnel, qui paye ?

Partie 2 : L'évaluation (QCM)

Qualification Intervenant (e)(s)

Non-tutoré



Moyens pédagogiques

Durée moyenne (selon le mode d'utilisation et le profil de chaque collaborateur) : 5 à 8 minutes



Modalités d'évaluation

À l'issue de la formation, l'apprenant est évalué.
Une attestation de formation est disponible pour compléter le passeport formation du salarié.